



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 4 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze et le quatre du mois de juillet, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Lieutenant-colonel Florian SOUYRIS, directeur départemental adjoint,
Commandant Sébastien LAMADON-PERIE, chef du groupement territorial Tarn OUEST,
Commandant Éric HEBERLE, chef du groupement territorial Tarn SUD,
Commandant Florent COURREGES, chef du groupement logistique,
M. Laurent VANDENRIESSCHE, conseiller général du canton de Saint-Pal-Cap-de-Joux,
Mme Maryline LHERM, conseiller général du canton de Lisle sur Tarn,
Mme Ludivine PAYA DELMON, adjointe au maire de Rabastens,
Lieutenant Philippe SUBREVILLE.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, Roland FOISSAC (suppléant de M. Serge ENTRAYGUES), Georges BOUSQUET, André FABRE, Georges PAULIN, Michel VIDAL, André MAILLE, André CABROL, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Michèle VINCENT, Martine COURVEILLE.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, LTN Jean-Jacques DARGET, SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA, 1CL Léo THIEL (suppléant de CPL Julien ESTIVALS).

Absents excusés :

MM. Jean-Marie FABRE, Jacques THOUROUDE, médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 16/ pouvoirs : 0/ votants : 16.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 5.

Date de la convocation : 23 juin 2014.

~~~~~  
**RAPPORT N°051/CA - 07/14**

**OBJET : Admissions en non valeur**

Vu le budget du SDIS pour les exercices 2011 et 2013 ;

Vu la délibération du CASDIS en date du 31 octobre 2007 relative au recouvrement des titres à problème de faible montant ;

Vu l'état des produits irrécouvrables sur ce budget, dressé et certifié le 24 avril 2014 par M. LELONG, comptable du SDIS, qui demande l'admission en non-valeur, et par suite la décharge de son compte de gestion des sommes portées au dit état et ci-après reproduites ;

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

Vu l'inscription des crédits correspondants au Budget de l'exercice 2014 ;

Considérant que les sommes dont il s'agit ne sont pas susceptibles de recouvrement ;

Considérant que M. LELONG justifie, conformément aux causes et observations consignées dans ledit état, de poursuites exercées sans résultat, soit de l'impossibilité d'en exercer utilement, par suite de faillite, insolvabilité, carence ou indigence des débiteurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

➤ d'admettre en non-valeur pour cause de carence ou insolvabilité des débiteurs, les sommes ci-après, pour un montant de 1.605,94 €, à savoir les titres suivants correspondants à des prestations payantes et autres :

- titre 277/2011 : 1.482,08 €
- titre 213/2013 : 123,86 €

Pour extrait certifié conforme,  
Le président du Conseil d'Administration,



Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte-tenu de la réception en Préfecture  
le 16 juillet 2014

et de la publication-notification du **16 juillet 2014**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité